

N° 15020. CONVENTION SUR L'IMMATRICULATION DES OBJETS LANCÉS DANS L'ESPACE EXTRA-ATMOSPHÉRIQUE. ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES, À NEW YORK, LE 12 NOVEMBRE 1974¹

N° 15121. ACCORD RELATIF AUX TRANSPORTS INTERNATIONAUX DE DENRÉES PÉRISSABLES ET AUX ENGINS SPÉCIAUX À UTILISER POUR CES TRANSPORTS (ATP). CONCLU À GENÈVE LE 1^{er} SEPTEMBRE 1970²

N° 15410. CONVENTION SUR LA PRÉVENTION ET LA RÉPRESSION DES INFRACTIONS CONTRE LES PERSONNES JOUISSANT D'UNE PROTECTION INTERNATIONALE, Y COMPRIS LES AGENTS DIPLOMATIQUES. ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES, À NEW YORK, LE 14 DÉCEMBRE 1973³

SUCCESSIONS

Notifications reçues le :

28 mai 1993

SLOVAQUIE

(Avec effet au 1^{er} janvier 1993, date de la succession d'Etat.)

Enregistré d'office le 28 mai 1993.

¹ Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 1023, p. 15; pour les faits ultérieurs, voir les références données dans les Index cumulatifs n°s 17 et 18, ainsi que l'annexe A des volumes 1112, 1120, 1122, 1130, 1146, 1161, 1211, 1249, 1252, 1259, 1317, 1393, 1421, 1520, 1712 et 1722.

² *Ibid.*, vol. 1028, p. 121; pour les faits ultérieurs, voir les références données dans les Index cumulatifs n°s 17 et 18, ainsi que l'annexe A des volumes 1119, 1120, 1140, 1146, 1175, 1216, 1223, 1224, 1225, 1272, 1299, 1300, 1314, 1347, 1369, 1403, 1424, 1438, 1487, 1498, 1505, 1512, 1540, 1579, 1601, 1607, 1658, 1670 et 1684.

³ *Ibid.*, vol. 1035, p. 167; pour les faits ultérieurs, voir les références données dans les Index cumulatifs n°s 17 et 18, ainsi que l'annexe A des volumes 1102, 1106, 1110, 1120, 1135, 1136, 1137, 1138, 1146, 1147, 1150, 1151, 1155, 1161, 1172, 1177, 1182, 1197, 1207, 1208, 1218, 1234, 1252, 1259, 1263, 1271, 1272, 1281, 1295, 1298, 1314, 1333, 1361, 1386, 1390, 1399, 1404, 1406, 1410, 1429, 1433, 1455, 1463, 1477, 1479, 1498, 1502, 1510, 1519, 1522, 1525, 1530, 1548, 1551, 1560, 1576, 1580, 1597, 1606, 1653, 1671, 1676, 1678, 1679, 1691 et 1712.